



**Communiqué de la FSU de l'Orne  
du jeudi 09 avril 2020 :**

**Carte scolaire 2020 :  
La DASEN méprise à nouveau les représentant.e.s  
syndicaux.ales.**

**La DASEN affiche une nouvelle fois son total mépris des représentant-es des personnels et donc des personnels eux mêmes.**

Le scénario de la carte scolaire dans l'Orne a une nouvelle fois rebondi.

Depuis le départ, la FSU a dénoncé :

- le non respect des moyens qui doivent être alloués aux représentants des personnels (absence de documents à jour, délais d'envoi,..) et ainsi le mépris de l'institution vis à vis de leur statut,
- la volonté de supprimer des postes dans cette période avec les dotations négatives pour les premiers et second degré dans l'Orne.

La FSU a donc demandé puis le début :

- un report des instances avec un calendrier permettant l'envoi des documents dans le délai prévu par les règlements intérieurs de ces instances.
- l'annulation de toute fermeture avec une dotation identique à cette année scolaire pour toutes les situations avec perte d'élèves et une dotation adéquate pour celles qui ont une augmentation d'effectif.
- des instances par visioconférence dont l'ordre du jour porte uniquement sur des ouvertures vu la difficulté de pouvoir défendre les situations par ce système ne favorisant pas les échanges spontanés.

Des reports successifs ont déjà été imposés par l'annonce du Ministre de l'Education qui remettait en cause la carte scolaire initialement programmée par la DASEN avec de très nombreuses fermetures dans le rural ornaï, puis après l'annonce de la tenue d'un comité technique académique le jeudi 9 avril pour l'octroi d'une nouvelle dotation. D'ailleurs, les documents préparatoires montrent une dotation de 3 postes seulement pour l'Orne pour compenser l'annulation de 26 fermetures non effectuées. Il faut croire que la Rectrice ne

considère pas l'Orne comme un département rural ayant réservé les postes pour d'autres départements comme la Seine maritime, le Calvados, etc..

Seulement, si la DASEN a reporté l'instance (CDEN) réunissant également les élu-es de communes ornaïses, du Conseil Départemental, les partenaires de l'Éducation nationale et Madame la Préfète en respectant les délais de ces instances, il n'en est rien pour celle réunissant uniquement les représentant-es du personnel (CTSD). Ceux-ci sont donc appelés à siéger avec certes de nouveaux documents mais pas à jour puisque leur instance (dite de repli) se tiendra le lendemain de l'octroi de la nouvelle dotation. Ceci ne permet pas l'envoi de documents la prenant en compte dans des délais impartis.

Cela prouve donc encore une fois le mépris porté aux représentants du personnel.

La FSU tient de plus à dénoncer la carte scolaire programmée par la DASEN.

Concernant le second degré la dotation est négative, entraînant des fermetures de postes dans les collèges (5) et lycées ornaïses (13). Celle-ci aura aussi des conséquences sur les conditions de travail des enseignants. Ainsi le nombre de postes partagés (c'est-à-dire un enseignant sur 2/3 établissements) passera de 65 à 89. De plus, 81 postes (BMP) se trouvent en sous service par rapport à un temps complet ce qui augmentera d'autant le nombre de postes partagés constituant ainsi une forte dégradation des conditions de travail des personnels.

Pour le premier degré, la situation est encore plus hallucinante. Alors que le ministre a fait des annonces de nouvelles dotations, la situation dans les documents envoyés aux représentants du personnel ne la prend pas en compte et annonce toujours en solde la suppression de 26 postes. Certes, les fermetures en rural ont pour la plupart disparues. Mais à la place, la DASEN qui avait pourtant acté la nécessaire ouverture de 2 postes à Jules Verne à Alençon, n'en ouvre plus qu'un et ne respectera pas ainsi les limites de 12 maximum dans les niveaux GS, CP et CE1 de REP et REP+ sur le niveau CE1 de cette école (17 par classe). Cette limite ne sera pas respectée non plus sur les GS de Molière Alençon et Morin La Fontaine à Flers. Elle annule également l'ouverture prévue à Point du jour Alençon ainsi que celle d'un poste de psychologue scolaire à Flers. Elle avait pourtant acté leur nécessité. Enfin, elle supprime 2,5 postes de PMQC et 16 postes de brigades non prévues initialement.

Ainsi la DASEN, remplace une carte scolaire inacceptable par une autre carte scolaire inacceptable.

L'année scolaire prochaine sera particulière quelle que soit la date de reprise après ce confinement. Les élèves auront tous manqué 2 à 4 mois de cours selon les décisions gouvernementales. Les inégalités sociales auront été amplifiées.

Il est plus que nécessaire qu'il y ait une réponse adaptée en ne supprimant aucun poste, en allégeant les effectifs par classe pour permettre d'aider au mieux tous les élèves en difficulté.

C'est pourquoi les syndicats du second degré de la FSU ont décidé de boycotter ce CSTD du 9 avril qui ne permettra pas de défendre ni les collègues ni des conditions d'enseignement adéquates.